

**CONSEILLER/ÈRE EN DÉVELOPPEMENT LOCAL ET INTERMUNICIPAL
POSTE TEMPORAIRE – TEMPS PLEIN – 35H/SEMAINE
(REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ D'UNE DURÉE DE 12 MOIS)**

- ◆ Vous avez une forte capacité d'analyse et de collaboration
- ◆ Vous souhaitez mettre votre expertise au service du développement des communautés rurales?
- ◆ Vous recherchez un environnement de travail stimulant et collaboratif?

Rejoignez notre équipe en tant que conseiller/ère en développement local et intermunicipal!

Pourquoi choisir la MRC de Rimouski-Neigette?

- ◆ Une équipe multidisciplinaire dynamique, engagée et passionnée.
- ◆ Une ambiance de travail favorisant l'innovation et la collaboration.
- ◆ Un cadre de vie exceptionnel.

Ce poste, c'est aussi :

- ◆ La reconnaissance de votre expérience externe pour le calcul des vacances et l'intégration dans l'échelle salariale.
- ◆ La possibilité de condenser votre horaire sur 4 jours et demi pour un meilleur équilibre de vie.
- ◆ De la conciliation vie personnelle-travail, essentielle à notre approche.
- ◆ Une politique de télétravail pour plus de flexibilité.
- ◆ Une prime de santé et bien-être pour prendre soin de vous.
- ◆ Une banque de congés (personnels, fériés, et autres).
- ◆ Et bien plus encore!

Tout cela fait du sens? Laisse-nous te parler plus amplement du poste :

Comme membre du service de développement du territoire, la personne conseillère est appelée à favoriser et stimuler le développement des collectivités rurales, en les accompagnant dans la réalisation de leurs projets structurants. Elle a pour mandat d'animer, de mobiliser et de fournir une aide technique aux démarches des communautés rurales ainsi qu'au travail de concertation de la MRC. En plus de suivre l'évolution des dossiers en cours, la personne conseillère prendra également en charge la gestion de projets dans le cadre d'ententes intermunicipales, contribuant ainsi à la réussite de diverses initiatives à l'échelle local. Ce rôle offre une opportunité unique de jouer un rôle moteur dans le développement et l'innovation des communautés rurales.

Ce que nous recherchons :

- ◆ **Formation** : Diplôme universitaire en sciences sociales ou autre domaine pertinent.
- ◆ **Expérience** : Minimum 3 années d'expérience pertinente. Toute autre combinaison de formation et d'expérience pertinente pourra être considérée

Particularités du poste :

Considérant la nature des tâches liées au développement des collectivités du territoire rural de la MRC, le poste implique des déplacements occasionnels sur le territoire de la MRC avec le véhicule personnel de la personne titulaire (allocation de déplacements en conséquence).

STATUT DU POSTE

Il s'agit d'un poste temporaire à temps plein (35 heures par semaine) en remplacement d'un congé de maternité d'une durée de 12 mois.

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'échelle de salaire offerte correspond à la classe 7 de la Convention collective (taux horaire de 36,84 \$ à 47,67 \$ pour la période du 1er mai 2025 au 30 avril 2026).

Nous aurons le plaisir de rencontrer les personnes retenues le **jeudi 17 avril 2025, en personne** à la MRC.

Veillez faire parvenir votre candidature, au plus tard le 14 avril 2025, à 10 h, à l'adresse suivante :

Direction générale adjointe- MRC de Rimouski-Neigette
23, rue de l'Évêché O, Rimouski (Québec) G5L 4H4
Courriel: stephanie.stecroix@mrc-rn.ca.